



TARIF A PARTIR DU 10 avril 2017

Les honoraires sont TVA (20%) comprise,  
payables par la personne désignée dans le mandat

## TRANSACTIONS

Arrondi à l'euro inférieur

PRIX DE VENTE DU BIEN	HONORAIRES
Jusqu'à 300 000 € Et pour toutes les exclusivités Bourse Immobilière quel que soit le prix de vente	5 % avec un minimum de 5 000 €
A partir de 300 001 € (mandats hors bourse immobilière)	4 % avec un minimum de 15 000 €

Pour les mandats en cours, en cas de vente, les honoraires les plus favorables seront appliqués.

## LOCATIONS

### A la charge du locataire :

- pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail est fixé à un montant de 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable.
- pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable sans excéder 125 €

### A la charge du bailleur :

Les honoraires à la charge du bailleur sont identiques à ceux du locataire, auxquels s'ajoutent :

- pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail est fixé à un montant de 8 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable.
- pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable sans excéder 125 €
- Honoraires d'entremise et de négociation : 100 € ttc

## ESTIMATIONS

150 € TTC pour toute estimation sur DIJON et réseau DIVIA  
250 € TTC au-delà dans un rayon de 40 km. 250 € + frais déplacements au-delà.



5 Rd-Pt de la Nation 21000 DIJON – Tel : 03.80.74.80.74 – Fax : 03.80.74.80.75

Tél mobile : 06.85.13.09.29 – e-mail : agence@cle-immobilier.fr

SARL au capital de 7700 euros- RCS DIJON n°429 747 785 00013 -

Carte Professionnelle Transactions n° CPI 2102 2016 000 010 338 délivrée par la CCI de Côte d'Or, à Dijon, le 26 juillet 2016,  
carte portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce »  
Caisse de Garantie FNAIM , 89 rue de la Boétie 75008 PARIS pour 120 000 €